

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ

Création d'[Asphalte et pétrole](#)

Les ressources de la Syrie en hydrocarbures
par Charles Baron,
député des Basses-Alpes,
président de la Commission des mines et de la force motrice
(*Les Annales coloniales*, 23 novembre 1925)

L'une des premières et plus légitimes préoccupations de la France, en exerçant le mandat qui lui a été confié par la Société des nations sur les États de Syrie, est de contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles de ces pays et d'y développer de nouvelles industries susceptibles d'augmenter le bien-être des habitants.

Parmi les richesses minières, les hydrocarbures tiennent une place de plus en plus importante dans la civilisation industrielle moderne. M. Herriot, président du Conseil, a voulu témoigner tout l'intérêt qu'il portait aux Syriens et aux Libanais, en me chargeant, en mars 1925, d'aller étudier sur place les ressources de la Syrie en hydrocarbures.

Les États de la Syrie ont importé et consommé en 1924, 6.000 tonnes d'essence, 18.000 tonnes de pétrole lampant, 1.600 tonnes d'huile de graissage, 700 tonnes d'huile combustible, soit une consommation totale de plus de 26.000 tonnes de produits du pétrole. Dans ces importations d'hydrocarbures, la France n'a qu'une part insignifiante, la plus grande partie des produits importés provenant presque exclusivement de pays de langue anglaise, soit producteurs directs, soit simples intermédiaires.

La Syrie, ne renfermant aucun gisement important de combustibles solides, est donc malheureusement tributaire de l'étranger, aussi bien pour son ravitaillement en charbons, que pour son ravitaillement en combustibles liquides, en carburants et en huiles minérales.

Malgré le peu de temps dont elle disposait, la Mission a réussi, grâce aux facilités données par M. le haut commissaire, grâce aussi au zèle et à la compétence de mes distingués collaborateurs, à dresser le bilan actuel et le mode d'utilisation des richesses naturelles de la Syrie en hydrocarbures classées en : gisements exploités, gisements immédiatement exploitables, gisements susceptibles d'utilisation ultérieure, gisements possibles ou probables à rechercher.

Géologiquement, la majeure partie de ces gisements se trouvent dans les marnes et calcaires bitumineux du crétacé, très répandus dans le Liban, l'Anti-Liban et le Taurus. Il est cependant possible que certains indices de pétrole soient en relation avec des dépôts du Miocène contemporains des dépôts pétrolifères de Perse et de Mésopotamie.

Le seul gisement d'hydrocarbures exploité en Syrie est le gisement d'asphalte ou bitume de Judée d'Hasbeya situé dans la Haute Vallée du Jourdain. Ce petit gisement, connu depuis des siècles, appartenait, avant la guerre, à la Liste civile du Sultan de Turquie : son exploitation fournissait la plus grande partie des bitumes de Judée vendus en Europe et en Amérique.

Grâce aux hauts cours actuels, le gisement d'Hasbeya est redevenu, depuis peu, le centre d'une exploitation intéressante.

Les plus importants gisements immédiatement exploitables sont les gisements de calcaires asphaltiques des environs de Lattaquié (État des Alaouites). L'un de ces gisements, celui de Kfarié, renferme à lui seul plusieurs dizaines de millions de tonnes de calcaires à teneurs de 8 à 25 % d'hydrocarbures, les deux tiers de ces hydrocarbures étant récupérables à l'état de pétrole brut par distillation à basse température. Ce gisement est probablement l'un des plus considérables de l'ancien continent, avec les gisements siciliens, qu'ils paraissent cependant surpasser en richesses.

Sa mise en valeur des roches asphaltiques de Lattaquié par les procédés actuellement appliqués à Raguse (Sicile) pour l'extraction du pétrole brut des roches asphaltiques analogues, est susceptible de fournir sur place tout le pétrole brut nécessaire au ravitaillement de la Syrie en essence, en pétrole lampant, en huile de graissage et en combustibles liquides. L'exploitation de ces gisements présente donc le plus haut intérêt pour la Syrie.

On peut classer parmi les gisements éventuellement exploitables, deux grands gisements de roches asphaltiques, à teneurs de 2 à 5 % d'hydrocarbures, paraissant susceptibles de donner les unes (calcaires asphaltiques de Makaren à la frontière de Palestine), de la chaux grasse, les autres (marnes asphaltiques de Dounmar, à proximité de Damas), du ciment de bonne qualité.

D'après les études faites sur ces roches, les proportions d'hydrocarbures qu'elles renferment seraient suffisantes pour assurer la cuisson soit de la chaux, soit du ciment. La solution du problème est particulièrement intéressante pour les besoins en chaux et en ciment des villes de Damas et de Beyrouth.

Il serait trop long de passer ici en revue toutes les possibilités ou, probabilités d'existence d'autres gisements d'hydrocarbures en Syrie. Un certain nombre d'indices de pétrole ont été signalés depuis fort longtemps ; les principaux sont ceux de Soughmour, à quelques kilomètres d'Hasbeya, et ceux de la région côtière au nord d'Alexandrette ; certains de ces indices ont provoqué naguère des recherches par sondages qui ne paraissent pas avoir donné cependant, jusqu'ici, des résultats bien encourageants.

La possibilité de gisements de pétrole se pose sous un aspect très différent et d'une façon tout à fait générale pour la région dite du « Bec de Canard », ainsi nommée par la forme spéciale du contour de ses frontières, formant l'extrême pointe orientale de la Syrie en bordure de la Turquie et de l'Irak.

Il semble bien que, géographiquement et géologiquement, cette région peut être le prolongement occidental des terrains prouvés pétrolifères du vilayet de Mossoul. Un simple examen géologique des terrains compris entre Deir es Sor sur l'Euphrate et Alep permettrait sans doute de reconnaître si l'on retrouve dans les territoires syriens du « Bec de Canard », des niveaux et faciès géologiques miocènes (Far's séries et Kurd's séries), caractéristiques des formations pétrolifères de Perse et de Mésopotamie.

Une telle découverte serait si grosse de conséquences pour la Syrie et pour la France, que l'étude immédiate de cette région s'impose quelque incomplète que soient encore les données qui la justifient.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée Industrielle*, 7 mai 1927)

La première assemblée constitutive de cette société s'est tenue hier.

Elle a approuvé le rapport du commissaire concernant les apports faits par la société Asphalte et Pétrole, en son nom et au nom de la faillite G. C. Zervudachi, d'un brevet syrien pour un procédé de distillation des roches bitumineuses et de la propriété de trois mines de bitume et d'asphalte situées dans l'État des Alaouites (Syrie).

En rémunération de ces apports, il sera attribué : à la faillite G. C. Zrvudachi, 27.000 actions de 100 fr. et à la société Asphalte et Pétroles une redevance de trois centièmes des huiles brutes produites, redevance dont la société nouvelle pourra se racheter jusqu'au 31 décembre 1933, moyennant 1 million de francs.

SYRIE

Société industrielle des asphaltes et pétroles de Lattaquié
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juin 1927)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1927)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme qui a pour objet l'acquisition, par voie d'apport de trois concessions de mines de bitume et d'asphalte connues sous le nom de : Kfarié, Khrbé-Soulas et Assab-Ghammam, et situées à proximité du port de Lattaquié, État des Alaouites (Syrie) ; la recherche, l'acquisition, la location, la vente ou l'exploitation de tous gisements de calcaires asphaltiques, et, en général, de tous gisements d'hydrocarbures.

Le siège a été fixé à Paris, 27, rue Laffitte.

Le capital est de 10.800.000 fr. en actions de 100 fr., sur lesquelles 27.000 ont été attribuées à la faillite Georges C.-Zervudachi, qui reçoit, en outre, 3.000 des 24.000 parts de fondateur créées. Les 12.000 parts restantes ont été allouées à la société anonyme « Asphalte et pétrole », à Paris, 27, rue Laffitte.

MM. Louis d'Alauzier, à Bédarrides (Vaucluse) ¹ ; Jules de Catelin*, ingénieur à Paris, 27, rue Laffitte ; Jean Chautard*, ingénieur à Paris ; 50, rue Cardinet ; Angelo Donati ², à Paris, 22, rue Saint-Augustin ; Gaston Schneider ³, ingénieur, à Paris, 2, rue Olchansky ; et Bernard de Saint-Seine*, ingénieur, à Paris, 19, rue Vernier, ont été nommés premiers administrateurs.

* Tous d'Asphalte et pétrole.

¹ Marquis Louis d'Alauzier (1845-1928) : président de la Compagnie agricole de Guinée (1927). Voir encadré.

² Angelo Donati (1875-1960) : directeur, puis administrateur de la Banque italo-française de crédit. Voir encadré.

³ Gaston Schneider (1870-1929) : ingénieur ECP, associé de la Banque H. Lippens, Paris. Voir encadré.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ
(SYRIE)

Société anonyme

Capital social : dix millions 800.000 fr.

divisé en 108.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Louis Guérin, notaire à Paris, le 10 mars 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 12 juin 1927

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Jules de Catelin

Un administrateur ou un délégué du conseil d'administration : ?

Paris, le 30 juin 1927

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 9524-4-27. — Encre Lorilleux



[Coll. Peter Seidel](#)

Idem, avec une signature différente à droite : Chazette (?).

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié
(BALO, 23 janvier 1928)

Conseil d'administration

MM. le baron Jules de Catelin, président,
Jean Chautard, administrateur délégué,
le marquis Louis d'Alauzier, administrateur,
Angelo Donati, administrateur,
Egyptian enterprise et développent Cy, administrateur,
Levon Meguerditchian, administrateur,
Pierre Rodocanachi, administrateur,
le comte Bernard de Saint-Seine, administrateur,
Gaston Schneider, administrateur,
Mansour Shakour pacha, administrateur.

L'asphalte de Lattaquié
(*Le Temps*, 19 mars 1928)

La question des rapports économiques entre la France et la Syrie est de nouveau à l'ordre du jour. Les dissidents ont compris qu'il était préférable de se rapprocher de la France, qui exerce dans ce riche et beau pays son mandat en toute impartialité et avec la volonté de développer d'une façon méthodique et persévérente les richesses de cette contrée méditerranéenne.

Les questions économiques tiennent le premier rang dans les préoccupations des dirigeants, et si les États de Syrie dépensent largement pour le développement des

routes, des irrigations et des chemins de fer, ils seconcent également les initiatives privées pour les entreprises auxquelles ils reconnaissent un caractère d'utilité générale. Il y a là une sérieuse évolution dont il faut se féliciter.

Tout récemment, un comité portant le nom de « France-Syrie » s'est formé sous la présidence de M. Henri de Jouvenel, ancien haut commissaire en Syrie et au Liban.

Jusqu'ici on croyait que la Syrie n'était qu'un pays de beaux sites, et de ruines historiques, recommandable aux touristes attirés par des décors grandioses ou des souvenirs bibliques et autres ; on ne la connaît que comme un pays agricole ne pouvant s'enrichir que par la mise en culture de ses 4 millions d'hectares cultivables et que par son commerce de la soie, du coton, des oranges, etc. Mais depuis peu, on a reconnu qu'en dehors de ces sources de richesses, il en était d'autres qui relevaient du sous-sol.

*
* *

Une des premières entreprises constituées pour l'exploitation de ce sous-sol est celle qui s'occupe de la mise en valeur des gisements d'asphalte des environs de Lattaquié.

L'ensemble de ces gisements dépasse, en importance, toutes les mines semblables en Europe, et des techniciens, autorisés ont évalué jusqu'à 200 millions de tonnes les calcaires asphaltiques qui s'y trouvent renfermés. Les travaux déjà exécutés ont permis de bloquer plus de 8 millions de tonnes immédiatement exploitables en carrières à ciel ouvert.

Il s'agit d'une affaire qui a été l'objet d'études approfondies de là part de nombreux ingénieurs. Il est intéressant de reproduire ici les avis qui ont été émis par des spécialistes de nationalités différentes, et qui, tous, reconnaissent l'incontestable richesse de ces gisements.

M. Axiotakis s'exprime ainsi :

Les affleurements sur la rive gauche du Nahr-el-Kébir mettent à nu des deux côtés du ravin du village de Talle des puissances énormes, soit des épaisseurs de 70 à 80 mètres entièrement constituées de haut en bas par du calcaire asphaltique et sans intermédiaire de parties stériles.

M. V. Brien, professeur de l'université de Bruxelles, écrit :

La production de la mine est pour ainsi dire illimitée. Je ne pense pas que l'on connaisse nulle part au monde un gisement qui se présente dans des conditions aussi avantageuses, tant au point de vue de la puissance des calcaires imprégnés qu'au point de vue des facilités d'exploitation.

De leur côté, le Dr Marckwald et M. Franck sont arrivés aux conclusions que voici :

Étant donné que tous les échantillons ont été prélevés non pas à la surface, mais bien au moyen de forages aussi profonds que possible, nous avons l'impression que cette description correspond réellement à la formation géologique et nous pensons, en conséquence, que ces gisements doivent être considérés, sans contredit, comme très puissants, très constants et très uniformes.

Ils permettent d'espérer une exploitation extraordinairement intéressante. Nous y rencontrons toutes les catégories d'asphaltes techniquement utilisables, jusque et y compris les asphaltes laques de grand prix.

Nous sommes parvenus à retirer de ces minéraux des laques en tous points semblables aux bitumes si estimés de Judée.

Voilà donc en Syrie une industrie nouvelle qui devra donner tout ce qu'on est en droit d'espérer d'elle. En effet, de ce qui précède, on peut conclure qu'elle contient les

éléments nécessaires d'un succès retentissant : abondance de la matière première, excellence de la qualité et grand rendement, facilité d'extraction et facilité de transport.

Le gouvernement de Syrie, avec l'approbation du haut commissariat en Syrie et au Liban, a reconnu à une société qui s'est constituée sous la dénomination « Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié » le transfert d'une concession de 4.700 hectares valable pour une durée de 75 ans et, pour encourager cette intéressante entreprise, il a déjà construit à ses frais, sur une longueur de 35 kilomètres, la partie de la route carrossable de Lattaquié à Homs, reliant par ce moyen les gisements au port de Lattaquié.

On est heureux de constater cet appui du gouvernement syrien, montrant qu'il s'est rendu compte de la très grande importance pour le pays d'une exploitation si considérable.

La société, tout en exploitant ses mines d'asphalte, procède aussi aux installations nécessaires pour produire du pétrole par la distillation des roches asphaltiques. Il ne s'agit pas à vrai dire d'une installation proprement dite, mais plutôt d'une opération de dissociation des bitumes, suivie d'entraînement mécanique des vapeurs de pétrole par un courant de vapeur d'eau ou d'acide carbonique. La société met en œuvre les mêmes procédés que ceux des usines de Raguse (Sicile), qui traitent des calcaires asphaltiques d'une teneur de 4 à 7 % et produisent annuellement environ 7.000 tonnes de pétrole brut ; la teneur des gisements de Syrie semble être notablement plus élevée.

La très grande importance de cette branche du programme de la Société de Lattaquié n'échappera à personne. Elle peut rendre en effet la Syrie et les pays limitrophes, dans une certaine mesure, indépendants pour leurs besoins en pétrole.

*
* *

En raison de la grande capacité des gisements d'asphalte, on peut se demander si l'on trouvera facilement les débouchés. On ne peut avoir à cet égard le moindre doute quand on connaît les besoins actuels d'asphalte et de ses dérivés.

Les principaux gisements de roches asphaltiques en exploitation en Europe sont ceux d'Italie, de France, de Suisse, d'Allemagne, d'Albanie et d'Espagne, qui produisent annuellement environ 500.000 tonnes de roches asphaltiques ; l'Italie, à elle seule, a exporté en 1925 environ 275.000 tonnes de produits asphaltiques.

Le Mexique et les États-Unis sont, aujourd'hui, les plus gros producteurs d'asphalte ; ils exportent annuellement près de 2.500.000 tonnes valant sur place de 20 à 50 dollars la tonne.

Le développement toujours croissant de la circulation automobile impose à tous les pays la remise en état ou la construction de routes conçues d'après les méthodes techniques nouvelles.

Il est donc évident que les besoins sans cesse grandissants du monde entier continueront à donner un débouché certain et très important aux produits asphaltiques. Ceux de la Société de Lattaquié, en raison de leur situation dans la région méditerranéenne, de l'importance des gisements, de l'abondance et du bon marché de la main-d'œuvre, pourront largement concurrencer par leurs prix tous les produits des sociétés américaines et européennes.

Le prix de revient sera d'autant plus bas que, contrairement aux mines européennes, les gisements de Lattaquié s'exploitent à ciel ouvert, c'est-à-dire sans travaux souterrains, d'où une grande économie de temps, de main-d'œuvre et de matériel.

L'œuvre de cette société se présente donc sous les auspices les plus favorables. Sa constitution a été encouragée par la mission parlementaire de M. Charles Baron, président de la commission des mines à la Chambre, et ne pourra que donner raison à

ceux qui préconisent le développement des initiatives privées en Syrie, pour le plus grand bien de ce pays, ami de la France, et pour la France elle-même.

(*Le Journal des finances*, 30 mars 1928)

[...] L'invention de Makhonine donnerait donc une valeur aux houilles invendables à condition de les distiller sur place ; ce serait une nouvelle industrie à créer, qui libérerait la France des trusts pétroliers anglo-saxons.

L'importance de l'enjeu mérite bien que cette question étudiée depuis longtemps, soit enfin réglée si les nombreuses expériences faites sont, comme il paraît et comme les intéressés affirment, concluantes.

UNE COMBINAISON TRÈS SIMPLE

La combinaison est très simple et sa résume ainsi :

MM. de Catelin et J[ean] Chautard, administrent la Société Asphalte et pétrole qui est au capital réduit de 1 million, mais accompagné de 400 parts de fondateur. Asphalte et pétrole s'intéresse à des affaires de pétrole, d'asphalte, de bitume, c'est-à-dire qu'elle s'entremet, négocie, prend des options, constitue des sociétés ou collabore à leur constitution, souscrit même des actions ; pour ses peines et soins, elle reçoit des parts de fondateur.

MM. de Catelin et Chautard, qui figurent tout naturellement dans le conseil d'administration des sociétés ainsi créées, ou plutôt Asphalte et pétrole se hâte de liquider sur le marché à la première occasion, actions et parts puisqu'elle ne possède pas d'autre source de bénéfices et qu'il faut rémunérer ses propres actionnaires et porteurs de parts, c'est-à-dire MM. de Catelin, Chautard et leurs amis.

L'exercice 1926 fut particulièrement brillant, car Asphalte et pétrole était parvenu à liquider dans de bonnes conditions une fraction importante de sa participation France-Mexique. Les actions Asphalte et pétrole reçurent 63 fr. 38, les parts 30 fr. 19 ; on se hâta de les introduire en Bourse à 510 et à 815. Ces cours ne purent se maintenir parce que l'exercice 1927 permit de distribuer seulement 21 fr. brut par action et 7 fr. 50 par part.

Mais Asphalte et pétrole prépare son bilan de 1928. Elle a constitué, au milieu de l'année dernière, la Société des Asphaltes et pétroles de Lattaquié en Syrie, au capital de 10.800.000 fr. ; 24.000 parts ont été créées.

MM. de Catelin et Chautard sont naturellement l'un président, l'autre administrateur délégué des Asphaltes et pétroles de Lattaquié.

MM. de Catelin et Chautard (Asphalte et pétrole) ont souscrit 4.800 actions de 100 fr. des Asphaltes et pétroles de Lattaquié. Mais MM. de Catelin et Chautard (Pétroles de Lattaquié) ont remboursé à MM. de Catelin et Chautard (Asphalte et pétrole) 200.000 fr. de frais d'études ; leur ont accordé 3 % des huiles brutes qui seront produites en application du brevet cédé et surtout 5.480 parts de fondateur.

Au cours de 150, les actions d'une entreprise qui ne possède encore que des concessions non exploitées, des espérances, des projets, sont déjà tout à fait à leur prix. Quant aux parts de fondateur, dont le marché est encore très fermé, nous hésitons à imprimer le cours auquel il semble qu'on veuille les établir.

Asphalte et pétrole est trop ambitieuse pour les enfants qu'elle met au monde. Les actions et les parts France-Mexique vendues jusqu'à 277 et 2.250 ne valent plus que 87 et 549. Encore s'agissait-il d'une affaire qui commençait à produire quelque chose tandis que Lattaquié, pendant longtemps encore, ne produira rien.

Asphaltes et pétroles de Lattaquié
(*Le Journal des finances*, 15 mars 1929)

La Société des Asphaltes et pétroles de Lattaquié a été constituée en 1927 au capital de 10.800.000 francs. Sur les 108.000 actions de 100 francs qui étaient ainsi créées, 27.000 furent remises en rémunération d'apports à la Société Asphalte et pétrole, tant en son nom qu'à celui de la faillite Georges C. Zervudachi ; la société apporteuse reçut en outre 21.000 parts de fondateur sur les 24.000 créées, ayant droit à 20 % des superbénéfices. La Société n'a, depuis, fourni aucune indication sur l'emploi qui a été fait des capitaux restant à la disposition de la société après la rémunération de ces apports : elle n'a, en effet, publié jusqu'alors qu'une « situation financière approximative » à la date du 31 décembre 1927, qui a cependant été jugée suffisamment explicite pour permettre l'introduction des actions au marché en banque (relevé des cours extrêmes). Cette introduction se fit en mars 1928 au cours de 145, et l'on réussit, par la suite à pousser le titre jusqu'à 170, mais il retomba bientôt aux environs du cours de 100.

On avait, en effet, soutenu la patience des actionnaires en se servant d'un argument qui finit par s'user à la longue, et auquel la pacification progressive du pays ôtait peu à peu de la valeur : les troubles de Syrie auraient retardé les travaux. C'est, en effet, là-bas que la Société possède la concession d'un certain nombre de carrières, desquelles elle projette de tirer du calcaire asphaltique, de la poudre et du mastic d'asphalte, puis, ultérieurement, du bitume pur et même du pétrole.

Que cette alchimie n'enthousiasme pas les acheteurs éventuels, et que dans ces conditions, le mouvement de reprise récent qui porta le titre jusqu'à 138 n'ait pas eu de lendemain, cela n'a rien de particulièrement étonnant. Mais c'est grand dommage pour les capitalistes qui ont acheté l'an dernier au cours d'introduction, grand dommage, surtout, pour les actionnaires d'Asphalte et pétrole : cette société possède, en effet, 27.000 actions Lattaquié, et 21.000 parts de fondateur, qui vont bientôt devenir négociables ; un mouvement sur les actions en aurait facilité l'introduction et assuré à la société fondatrice des bénéfices dont les prochains dividendes auraient pu se ressentir.

Société industrielle des asphaltes et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 22 mai 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue dernièrement, a approuvé les comptes du premier exercice, clos le 31 décembre 1928, d'une durée exceptionnelle de 19 mois, qui ne comportent aucun compte de profits et pertes.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de MM. Maurice d'Alauzier⁴, Levon Meguerditchian, Pierre Rodocanachi, Mansour Shakour Pacha, Édouard Saadé, Demetrios [Demetrius] Zafiropulo et de l'Egyptian Enterprise and Development Cy, représenté par M. Joseph A. Adda, et donné *quitus* pour leur gestion à M. Louis d'Alauzier, administrateur décédé, et à M. Pierre Rodocanachi, administrateur démissionnaire.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 1172 :
Asphaltes et pétroles de Lattaquié

⁴ Maurice d'Alauzier (1871-1950) : fils et successeur de Louis comme président de la Compagnie agricole de Guinée (1928). Voir [encadré](#).

Conseil : J. de Catelin, J. Chautard, marquis L. d'Alauzier [t], A. Donati, L. Meguerditchian, V. Rodocanachi, comte B. de Saint-Seine, G. Schneider, Mansour Shakour Pacha, Egyptian Enterprise and Development Cy.

L'exploitation de l'asphalte en Syrie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1930, p. 241)

La firme franco-syrienne « Société industrielle des asphaltenes et pétroles de Lattakié » a terminé les travaux préliminaires pour l'exploitation de son gisement d'asphalte et a décidé de commencer par la mise en valeur de celui de Kfairé, situé à 37 km au N.-E. de Lattakié. Ce gisement est riche en résine asphaltique et en asphalte, propre à être utilisé à la construction de routes.

La construction de routes et du chemin de fer aérien réunissant la route Lattakié-Aleppo avec les montagnes de 1.800 m. d'altitude est terminée. L'usine pour le traitement de l'asphalte brut doit être construite prochainement et la société pense pouvoir produire 30.000 t. au cours de cette année.

INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 4 juillet a approuvé le rapport du conseil sur les opérations effectuées pendant le deuxième exercice social. Il n'a pas été établi de compte de profits et pertes. La Société ayant procédé au cours de cette période à l'achèvement de son installation et aucune exploitation de minerai n'ayant pu être faite.

Les chantiers d'exploitation des carrières de Kfarlé ont été préparés ; les voies Decauville et le plan Incliné y étaient presque entièrement installés à la fin de 1929. Ces travaux de développement, dit le rapport du conseil d'administration, ont pleinement confirmé les renseignements favorables donnés l'an dernier en ce qui concerne la consistance du gîte et la qualité des produits.

Depuis la fin de l'exercice écoulé, l'installation du transporteur aérien qui va des carrières à l'usine (longueur 1.915 mètres et capacité de 10 tonnes-heure pouvant être quintuplée) a été relevée ainsi que celle du concassasse pour une capacité de 20 tonnes-heure pouvant être doublée, et celle de la première chaudière à mastic d'une capacité de 20 tonnes par jour. Toutes ces installations permettant actuellement d'assurer les premières livraisons de roche asphaltique concassée. D'autre part, la route de Lattaquié à Alep, qui traverse les concessions de la société, est livrée au trafic depuis le premier trimestre de l'an dernier.

L'assemblée a donné quitus de sa gestion à la succession de M. Gaston Schneider ; elle a ratifié la nomination de MM. Robert Brunschwig⁵ et le comte de Montureux⁶ en qualité d'administrateurs.

⁵ Robert Jacques Brunschwig (Paris 1^{er}, 18 janvier 1893-Paris, 21 octobre 1939) : marié à Paris XVIII^e, le 21 février 1923, avec Isabelle Miriam Vidal-Naquet, fille d'Edmond Isaac Vidal-Naquet, avocat à la cour d'appel de Paris. Polytechnicien, ingénieur des mines, directeur de la Société des carburants et produits de synthèse, administrateur de la Raffinerie de pétrole du Nord (1929), de la Société minière et électrique des Landes, de l'Office central de chauffe rationnelle, délégué général du Comptoir d'expansion commerciale des mines du Nord, à Douai (1933), administrateur d'Huiles, goudrons et dérivés (HGD) (1933), de la Compagnie française des essences synthétiques (1934)...

⁶ Arthur de Montureux (1861-1944) : administrateur d'une quarantaine de sociétés, dont l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie (1903). Voir [encadré](#).

(*Les Annales coloniales*, 4 octobre 1930)

La Société industrielle des Asphalte et pétroles de Lattaquié a mis en service ses installations de Kfarié. La teneur en bitume du calcaire asphaltique varie de 9 à 15 %. 7.000 t. minerais valant 200.000 fr. ont été extraites depuis le début de l'exercice

Asphalte et pétroles de Lattaquié
(*Le Journal des finances*, 21 novembre 1930)

Émission, au pair, de 92.000 actions nouvelles de 100 francs, pour porter le capital de 10.800.000 francs à 20 millions, dont 46.000 laissées à la disposition du conseil, 9.200 attribuées aux porteurs de parts et les 36.800 de surplus, réservées aux porteurs d'actions anciennes, à raison de 1 nouvelle pour 3 anciennes, contre remise du coupon n° 1. Souscription ouverte du 1^{er} au 20 décembre 1930. — Négociation des droits du 1^{er} au 28 décembre 1930.

Annuaire Desfossés, 1931, p. 1204 :

Asphalte et pétroles de Lattaquié

Conseil : J. de Catelin, J. Chautard, marquis M[aurice] d'Alauzier, A. Donati, L. Meguerditchian, V. Rodocanachi, comte B. de Saint-Seine, G. Schneider, Mansour Shakour Pacha, Egyptian Enterprise and Development Cy, R. Brunschwig, de Montureux, E. Saadé, Zafiropolo.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 25 janvier 1931)

Réunis hier en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont régularisé l'augmentation du capital social, porté de 10.800.000 fr. à 20 millions, par la création d'actions nouvelles du nominal de 100 fr., émises au pair.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1930. Il n'a pas été établi de compte de profits et pertes, l'exercice écoulé ayant été consacré principalement à l'installation de l'outillage initialement prévu, dont une partie a pu être mise en service avant le 31 décembre 1930.

Les minéraux, extraits, manipulés et vendus au cours de 1930 ont été principalement des produits de travaux de recherches et de préparation des carrières.

L'outillage et l'état de préparation des carrières à la fin de l'exercice correspondaient à une capacité de production et de manutention d'environ 20.000 tonnes par an ; cette capacité a été doublée depuis le début de l'exercice en cours et permettrait de mettre annuellement sur le marché 40.000 tonnes de calcaire asphaltique.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Robert de Caix en qualité d'administrateur.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 10 juin 1932)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931, font apparaître, compte tenu des frais généraux et redevances minières s'élevant à 226.360 fr., une perte nette de 372.806 francs.

Rappelons que l'an dernier, il n'avait pas été établi de compte de profits et pertes.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 1239 :

Asphalte et pétroles de Lattaquié

Conseil : J. de Catelin, pdt ; J. Chautard, adm. dél. ; marquis M. d'Alauzier, A. Donati, O. de Castillon Saint-Victor, comte B. de Saint-Seine, R. de Caix, Egyptian Enterprise and Development Cy, R. Brunschwig, de Montureux, Saadé, Zafiropolou..

ASPHALTES ET PETROLES DE LATTAQUIE
(*Le Temps*, 11 juillet 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 ont été approuvés par l'assemblée du 8 juillet. Ils ont fait ressortir une perte de 316.841 francs, portant le déficit total à 689.641 francs, et ratifié la nomination comme administrateur de M. Léon Rollin, président de l'Egyptian Enterprise and Development Cy du Caire.

ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1933)

L'assemblée, ordinaire tenue le 8 juillet a approuvé les comptes d'exploitation clos le 31 décembre 1932, qui se soldent par une perte nette de 316.841 fr., portant le déficit total à 1.994.646 fr. [discordance avec le chiffre donné par *Le Temps*]

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 se soldent par une perte de 118.873 fr. contre une perte de 316.841 fr. en 1932, ce qui porte le total débiteur à 808.521 fr.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant apparaître une perte de 118.873 francs 60, s'ajoutant au solde déficitaire des exercices antérieurs, soit 680.647 fr. 89.

L'assemblée a réélu MM. Robert Brunschwig, Robert de Caix, Jules de Catelin, Jean Chautard, Angelo Donati, Henri Macaux, Édouard Saadé, Démétrios Zafiropoulo et l'Egyptian Enterprise and Development Cy. anciens administrateurs et élu aux mêmes fonctions MM. Paul Jordan, Lucien Petit et Charles Vieu.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 29 mars 1935)

Siège transféré du 9, avenue Percier, au 9, rue Louis-Murat, à Paris.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1935)
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 juin 1935)

L'exercice 1934 fait apparaître une perte de 194.708 fr., contre 118.873 fr. en 1933, portant le déficit total à 1.003.229 francs.

INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ
(*La Journée industrielle*, 14 mai 1936)
(*Le Journal des débats*, 15 mai 1936)

Les comptes de 1935, qui seront présentés à l'assemblée du 11 juin, se soldent par un bénéfice net de 60.843 fr. contre une perte de 194.708 fr. en 1934. Ce bénéfice viendra en déduction de la perte antérieure qui se trouvera ainsi ramenée à 942.386 fr.

INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ
(*La Journée industrielle*, 12 juin 1936)

.....
MM. Henri Macaux et Édouard Saadé, administrateurs sortants, ont été réélus.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 27 octobre 1936)

Une assemblée ordinaire tenue hier à titre extraordinaire a ratifié la cession d'une participation syndicale au pair de sa valeur nominale, soit 660.000 fr.

Dans son rapport, le conseil a rappelé que la société s'était intéressée à un syndicat créé pour la recherche de gisements de pétroles qui avait pris des permis de recherches renouvelables. Les sommes investies n'étant pas suffisantes pour permettre la mise en œuvre des travaux de forage, la société se trouverait amenée à envisager de nouveaux débours. C'est dans ces conditions qu'elle s'est intéressée à la proposition d'une importante société française, à laquelle les autres syndicataires, sauf un, ont cédé leur participation dans des conditions identiques.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1415 :

Asphaltes et pétroles de Lattaquié

Conseil : R. de Caix, pdt ; H. Macaux, pdt dir. ; J. Chautard, adm. dél. ; A. Donati, Egyptian Enterprise and Development Cy, R. Brunschwig, J. de Catelin, E. Saadé, P. Jordan⁷, C. Vieu, D. Zafiropoulo..

Commissaires aux comptes : Louis Leboulanger, Gaston B. Oury.

Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1937)

Les comptes de l'exercice 1936 font ressortir une perte de 1.517.689 fr., contre un bénéfice de 60.8143 fr. en 1935. après affectation de 1 662.608 fr. aux amortissements.

Asphalte et Pétroles de Lattaquié
(*La Journée industrielle*, 2 juillet 1937)

Réunis le 30 juin en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1936.

Après 1.235.067 fr. 09 d'amortissements, le compte de profits et pertes fait ressortir un solde débiteur de 1 517.689 francs.

L'assemblée a réélu MM. Angelo Donati et Paul Jordan administrateurs sortants.

(*Le Journal des finances*, 5 novembre 1937)

Siège transféré du 9, rue Louis-Murat au 280, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Société Anonyme des Asphalte et Pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*La Journée industrielle*, 30 juin et 14 juillet 1938)

L'exercice 1937 se solde, après 299.710 francs d'amortissements, par une nouvelle perte de 295.677 fr. contre 1 million 517.689 fr. pour 1936.

Syrie-Liban : quinze ans de mandat
(*La Correspondance d'Orient*, septembre 1938)

La Société industrielle des asphalte et pétroles de Lattaquié exploite, depuis 1930, dans la région des monts Ansarié, des gisements bitumineux. La production qu'elle

⁷ Paul Jordan (1872-1939) : polytechnicien, ingénieur en chef du corps des mines, ancien directeur de l'Union des mines marocaines (1912). Voir encadré.

Administrateur des Pétroles de Tliouanet (Algérie) avec Demetrius Zafiropulo.

donne est notamment intéressante en raison des besoins du pays en asphalte pour le revêtement et l'entretien des routes.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 851 :

Asphaltes et pétroles de Lattaquié

Conseil : R. de Caix, pdt ; comte D. de Martel, v.-pdt. ; J. Chautard, adm. dél. ; A. Donati, Egyptian Enterprise and Development Cy, R. Brunschwig, E. Saadé, C. Vieu, D. Zafiropolou, A. de la Bourdonnaye.

Commissaires aux comptes : Louis Leboulanger, S. Sabatier.

Les sociétés concessionnaires soumises au contrôle de l'État syrien.

(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} février 1950)

DAMAS. — Voici quelles sont les sociétés concessionnaires étrangères soumises au contrôle de l'État : Chemin de Fer Damas-Hamah et Prolongement, Syrian Petroleum C°, Irak Petroleum C°, Transarabian Pipe-Line C°, Middle East Pipe-Line and rigide Rafinery Ltd, Tramways et électricité de Damas, Électricité d'Alep, Électricité de Homs et Hama, Asphaltes et Pétroles de Lattaquieh, Administration générale des phares syriens.

INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PETROLES DE LATTAQUIÉ (SYRIE)

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 octobre 1950)

Le bénéfice net de l'exercice 1949 ressort à 9.760.000 francs contre 2.366.665 francs et le conseil à l'assemblée du 15 novembre, proposera de répartir un dividende de 100 fr. brut par action, regroupée de 1.000 fr. et de 25 francs par action non regroupée de 250 francs.

ASPHALTES ET PÉTROLES DE LATTAQUIÉ

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 octobre 1951)

Le bénéfice net de l'exercice 1950 ressort à 13.594 146 francs contre 9.760.111 francs en 1949.

Le conseil proposera à l'assemblée du 24 octobre la répartition d'un dividende de 84 francs net par action regroupée de 1.000 francs et 21 francs net par action ancienne non regroupée de 250 francs.

L'an dernier, il avait été réparti, respectivement, 100 francs brut et 25 fr. brut.

Industrielle des Asphaltes et Pétroles de Lattaquié

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 octobre 1951)

ASPHALTES ET PETROLES DE LATTAQUIÉ. — L'assemblée ordinaire du 24 octobre a approuvé les comptes de l'exercice (analysés dans *L'Information* du 9 octobre) et voté les desiderata annoncés.

Indus. des asphalte et pétroles de Lattaquié (Syrie)
[Desfossés 1956/688]

S.A., 1927.

Siège social : Paris, 280, bd St-Germain.

Caix de Saint-Aymour (Robert de)[1869-1970][Ép. Michèle de Boislile. Publiciste, Secrétaire gén. du Haut-commissariat de France en Syrie (1919), puis repr. frs à la commission permanente des mandats à la SDN (1924). Administrateur du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie de 1929 au début des années 1950, son représentant ds diverses soc.], 377 (ph Damas-Hamah), 688 (ph Indus. des asphalte et pét. Lattaquié), 1318 (Élec. Alep), 2029 (ph Grands Hôtels du Levant).

Chautard (Jean), 688 (pdg Lattaquié).

Bricka (Ch.), 688 (Lattaquié).

Chitty (J. Walter), 688 (Lattaquié).

Donati (Angelo), 688 (Lattaquié).

The Egyptian Enterprise and Development Cy,

Linckenhey (G.)[/o], 688 (Lattaquié), 1979 (Heudebert).

Mudarrès (Suleiman Bey), 688 (Lattaquié).

Tranquille (M.), 688, (Lattaquié).

OBJET : L'acquisition par voie d'apport des trois concessions de mines de bitume et d'asphalte, faisant l'objet de firmans, d'une contenance d'après ces firmans de 4.714 hectares ou djérib, appelés : Kfarie, Khirbe-Soulas et Assab-Ghammam situées à proximité du port de Lattaquié (État des Alaouites) ; la recherche, l'acquisition, la location, la cession, la vente ou l'exploitation, sous toutes leurs formes, dans tous pays et particulièrement en Syrie, de tous gisements de calcaires asphaltiques et en général, de tous gisements d'hydrocarbures.

CAPITAL SOCIAL : 56.000.000 de fr., divisé en 56.000 actions de 1.000 fr.

À l'origine 10.800.000 fr., porté à 20.000.000 de fr. en janvier 1931, puis à 22.400.000 fr. en juillet 1949, à la suite de la conversion des 24.000 parts de fondateur existant à l'origine en actions. Porté en décembre 1949 à 56 millions par élévation du nominal de 100 à 250 fr., puis titres regroupés.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1945	3.117	917
1946	2.997	917
1947	5.304	917
1948	2.367	2.244
1949	9.760	5.787
1950	13.694	5.938
1951	6.340	5.332
1952	1.348	—
1953	4.647	5.736
1954	6.034	5.899

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET PÉTROLES
DE LATTAQUIÉ (SYRIE)
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1956)

Le bénéfice de l'exercice 1955 s'établit à 9.602.342 francs contre 6 millions 34.149 francs en 1954. Le Conseil proposera à l'assemblée du 19 juillet un dividende net de 116 francs contre 84 francs par action de 1.000 fr. et de 29 francs contre 21 francs par action de 250 francs.

À l'assemblée extraordinaire, convoquée également pour le 19 juillet, le conseil proposera la vente des terrains, concessions, etc., situés en Syrie, à l'exclusion du portefeuille-titres, de l'actif réalisable et de l'actif disponible également en Syrie et des biens hors Syrie. Cette cession sera faite à une société syrienne à constituer dans laquelle la société prendra une participation.

Industrielle des Asphalte et Pétroles de Lattaquié (Syrie)
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 juillet 1956)

L'assemblée ordinaire du 19 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1955 et voté le dividende annoncé de 144 fr. 638 brut par action regroupée de 1.000 francs et 36 fr. 159 brut par action non regroupée de 250 francs.

L'assemblée extraordinaire a donné tous pouvoirs au conseil pour négocier et réaliser la vente à une société syrienne en formation des concessions, terrains, immeubles et matériels situés en Syrie, à l'exclusion du portefeuille-titres, actif réalisable et actif disponible. Elle a approuvé la prise d'une participation dans le capital de cette société syrienne.
